



STAGE DE SKI - PÂQUES 2018

**Collège Saint-Stanislas
Parascolaire**

Chers Parents, Chers Elèves,

Depuis de nombreuses années, quelques professeurs du collège organisent un stage de ski et surf (confirmé) durant les vacances de Pâques. La pratique d'un sport de montagne et la vie en groupe sont les grandes valeurs de cette semaine passée dans les Alpes.

Le stage est proposé à l'ensemble des élèves du 1^{er} et du 2^{ième} degré ainsi qu'aux élèves de 5^{ième}.

En voici les modalités pratiques :

Date : du samedi 31/03/2018, le soir au dimanche 08/04/2018 le matin.

Lieu : Les ORRES, station des Hautes-Alpes près du lac de Serre-Ponçon.

Cette station à taille humaine offre un magnifique panorama sur la vallée.

Domaine skiable : 100km de pistes pour tous les niveaux, au cœur d'une forêt de mélèzes.

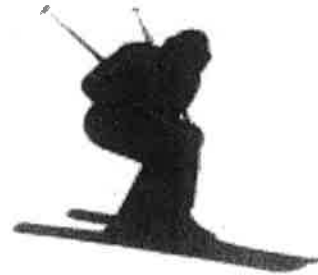
Le domaine est situé entre 1600 et 2700m d'altitude.

*Logement : en pension complète à l'hôtel Les Ecrins **, au pied des pistes.*

Prix : 670€

Le prix comprend :

- le voyage en car
- le forfait (6jours)
- la pension complète
- la location du matériel
- l'assurance-assistance
- l'encadrement par les moniteurs ou professeurs du collège.



Le stagiaire peut bénéficier d'une réduction de 30€ s'il apporte son matériel.

Par contre, un supplément de 35€ est demandé pour le snowboard.



Modalités de paiement et inscription :

-L'inscription est ferme et définitive dès la remise de la fiche d'inscription (ci-jointe en annexe) et du versement de l'acompte de 350€ au BE78 2700 5860 1086 (BIC :GEBABEBB) du parascolaire Saint-Stanislas à 7000 Mons.

A préciser en communication : « **STAGE DE SKI ST STAN+ NOM+PRENOM** (du stagiaire) »

-Le solde, à savoir 320€, doit être versé pour le 07/02/2018. Si le stagiaire dispose de son matériel, il faut le déduire au moment du paiement du solde.

Le nombre de places étant limité (capacité du car oblige), la date du paiement de l'acompte déterminera le classement des stagiaires en cas de problème.

L'acompte doit impérativement être versé pour le **06/12/2017** au plus tard.



-La fiche d'inscription est à remettre à Mr Gerard Fr., à Mme Mansart P. ou à Mr Tichon F.

Annulation :

Après cette date, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'un nombre insuffisant de participants ou de circonstances imprévues. L'acompte serait alors restitué dans les plus brefs délais.

Désistement :

En cas de désistement, une retenue de 100€ sera effectuée pour frais de réservation et de dossier.

A partir du 01/03/2018, la somme s'élèvera à 300€ (frais d'annulation)

Les inscrits recevront un deuxième courrier début mars. Ils y trouveront les informations pratiques concernant le départ et seront invités à remplir 2 documents :

- *une charte, à signer, décrivant les règles de vie durant le stage*
- *l'accord parental à faire légaliser par la commune*

Par ailleurs, à cette occasion, on leur demandera de verser une caution afin de se prémunir des dégâts éventuels constatés dans l'hôtel

*Pour l'équipe des organisateurs,
Mme Mansart, Mr Billot et Mr Tichon*

